

Compte-rendu de la réunion publique du vendredi 21 mars 2025 au Tri Postal – quartier Hôpitaux - Facultés

C'est dans les locaux du tiers lieu culturel, le Tri Postal, espace de travail collaboratif installé rue Adrien Proby, que s'est déroulé ce nouveau rendez-vous de « Montpellier change avec vous », vendredi 21 mars. Près de 200 personnes avaient bravé le mauvais temps pour assister à la séance.

Michaël Delafosse, maire de Montpellier, a en l'occurrence tenu à partager son émotion suite au décès d'un octogénaire, en début d'après-midi, victime d'une chute de branche d'arbre emportée par une rafale.

Accompagné de plusieurs élus municipaux et métropolitains, ainsi que de responsables des services de la Ville et de la Métropole, le maire s'est ensuite prêté aux jeux des questions réponses avec les citoyens.

Introduction et objectifs de la réunion publique

Avant la prise de parole de Michaël Delafosse, Mylvia Houguet, adjointe au maire déléguée au quartier Hôpitaux-Facultés, aux Maisons pour tous et à la Vie associative s'est exprimée pour dresser le bilan des aménagements opérés sur le quartier, ainsi que les projets en cours, accompagnant la mise en service de la ligne 5 de tramway qui sera inaugurée le 20 décembre prochain.

Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique, a rappelé également l'attachement de l'équipe municipale, depuis le début du mandat, à agir en proximité, avec plus de 1 800 temps de concertation, de dialogue et d'échange engagés avec les habitants. Avant de lancer une courte vidéo présentant les principaux aménagements en cours ou déjà réalisés à l'échelle de la ville.

Rendez-vous a ensuite été donné pour la balade urbaine prévue le lendemain à partir de la Maison pour tous Albert Dubout jusqu'à l'Atrium de l'Université Paul-Valéry, pour prolonger cette rencontre entre le maire, l'équipe municipale et les habitants.

Questions/réponses avec les habitants

CIRCULATION - MOBILITÉS

Inquiétudes sur la circulation au Plan des 4 Seigneurs

Des habitants s'inquiètent des réserves de voirie, dans le PLUI, avec possibilités d'élargissement de plusieurs voies, dont la rue de l'Hortus ou la rue du Pic Saint-Loup... Est-ce pour faire du quartier un axe de grande circulation ?

Réponse : Au contraire, les emplacements réservés sont destinés à la création d'axes pour les piétons. La priorité étant de sécuriser et de faciliter autant que possible le cheminement vers les transports publics, comme la future ligne 5 de tramway.

Comment améliorer la desserte bus du quartier vers le centre-ville ?

Si les aménagements vélo et la ligne 5 de tramway donnent satisfaction, quelle solution pour relier le quartier au cœur de ville, avec les bus 6 et 7 qui ne permettent plus d'aller à la gare par exemple ?

Réponse : Ce problème de rupture de charge des lignes 6 et 7 n'a pas vocation à perdurer. Le public devant descendre rue Doria, longer la rue Pitot pour ensuite reprendre la ligne 4, ce n'est pas satisfaisant. Pour remettre les bus en service dans cette zone, nous devons refaire la borne sur la place d'Aviler, devant le portail historique du Jardin des plantes. Mais comme nous sommes dans le secteur sauvegardé, les travaux sont complexes et soumis à plusieurs autorisations. Mais le 20 décembre, les usagers devraient pouvoir à nouveau retrouver leur correspondance à partir de la place Albert 1^{er}.

Problème de circulation sur la place Eugène Bataillon

La localisation de l'arrêt de bus en bas de la place Eugène Bataillon, a été mal pensée. Elle bloque toute la circulation au moment des charges et décharges du bus.

Réponse : Je prends note de votre question, il faudra réaménager cet endroit. Le CHU lance des études pour la création sur son site d'un parking qui devrait permettre de soulager les tensions du trafic à cet endroit. On travaillera donc sur cet aménagement.

Comment apaiser les trafics dans les rues voisines du CHU ?

Le trafic du CHU entraîne des problèmes pour les habitants, avec des véhicules qui ne respectent pas les limites de vitesse, qui empruntent les rues résidentielles pour prendre des raccourcis, les rendant dangereuses, notamment pour les enfants.

Réponse : S'il y a bien un endroit où il est indispensable de maintenir l'accès aux véhicules, c'est bien le CHU. Un grand plan travaux de 700 millions d'euros vient d'y être engagé. Avec, comme je l'ai dit, un parking intégré dans son emprise. Le sujet de l'accès au CHU a été abordé. Peut-être avec la création d'une deuxième entrée. On peut regarder cette idée avec eux. Après, pour ce qui concerne la question générale de la limitation de vitesse, la ville a déployé la limitation à 30 km/h. Peut-être pas toujours respectée, j'en conviens. Il y a plusieurs solutions, mettre des ralentisseurs, ou réduire par exemple l'emprise de la chaussée, c'est une question d'aménagement de voirie... La ville peut quand même se féliciter d'avoir été mise à l'honneur par TF1, lors d'un petit reportage qui a permis de mettre en évidence que nous avons réussi, par divers aménagements, à faire baisser la violence routière de 24 % sur la ville.

Bus, pistes cyclables protégées, comment se sentir en sécurité ?

On note beaucoup d'excès de vitesse dans le quartier de l'avenue du Pic Saint-Loup, comment ralentir les véhicules, y compris les bus ? Et comment sécuriser les pistes cyclables autrement que par ces bornes en béton qui semblent dangereuses ?

Réponse : Pour les bus, la réponse est compliquée. Les chauffeurs sont formés aux enjeux de sécurité, ils ont aussi des impératifs sur les horaires à respecter. Pour le choix des bornes qui

délimitent la voie automobile et les pistes cyclables, nous sommes dans une logique « chacun son couloir », fortement marquée. Les bordures de séparation en béton limitent l'espace de voirie pour les automobilistes et les forcent aussi à ralentir. Donc il faut trouver le bon aménagement.

Comment sécuriser les voies cyclables notamment dans les carrefours, comme au Corum ?

Je suis un nouvel arrivant à Montpellier, j'ai fait le choix du vélo. Je trouve que les pistes cyclables sont bien pensées, c'est assez chouette. Mais le gros point noir, c'est le franchissement des carrefours, notamment au bas du Corum où l'on doit emprunter plusieurs passages piétons sans trop de visibilité.

Réponse : Si Georges Frêche a été un grand maire bâtisseur, il a un peu mis à l'écart la question du vélo. Malgré tous les aménagements entrepris, il reste donc encore beaucoup à faire. Et notamment pour sécuriser les connexions aux pistes cyclables. Au carrefour de la route de Nîmes, place du 11 novembre, je vous confirme que le problème est loin d'être résolu. Mais une réglementation spéciale demande de longues démarches pour toute autorisation d'aménagements concernant les traversées sur les lignes de tramway, nous y travaillons, mais c'est encore long.

Que vont devenir les navettes qui assurent les liaisons de Vert-Bois ?

Réponse : Avec l'ouverture de la ligne 5 le 20 décembre, mais aussi la ligne 1 du bustram, l'ensemble du réseau de bus va se renouveler. Mais il se fera progressivement. Et donc pour l'instant, les navettes de Vert-Bois ne bougent pas.

L'avenue Charles Flahault retrouvera-t-elle sa circulation dans les deux sens ?

Réponse : Oui, tout comme la route de Mende, l'avenue Charles Flahault sera remise en double sens.

Peut-on installer des places de parking réservées pour les clients du marché de la place Jean Baumel, plan des 4 Seigneurs ?

Le marché du plan des 4 Seigneurs est en difficulté. Les clients ont du mal à y accéder en voiture, car les places de parking et les rues adjacentes sont occupées par des véhicules ventouses. Pourrait-on envisager la mise en place de parking payant ou une gratuité offerte pour les commerçants et leurs clients ?

Réponse : En attendant une réponse à apporter dans le cadre d'une concertation, que va nécessiter l'arrivée de la nouvelle ligne de tramway, nous allons étudier la mise en place d'une mesure urgente pour soutenir les commerçants, avec la mise en place d'une zone de stationnement courte durée.

NETTOIEMENT - CADRE DE VIE

Dans la rue de Gascogne, le nettoyage à la lance à eau a été remplacé par un véhicule équipé de brosses pour les caniveaux, avec un résultat insatisfaisant.

Réponse : Dans le contrat du prestataire du nettoyage, il y a des obligations de service. Nous allons donc regarder s'ils sont respectés ou pas. Avec des pénalités en cas de non-exécution. Mais nous allons aussi renforcer les verbalisations pour les 10 % de personnes qui ne respectent pas l'espace public. Le 17 décembre dernier, le conseil municipal a voté la création de gardes champêtres dotés de pouvoir d'enquête, qui pourront constater, enquêter et pénaliser les contrevenants.

La fréquence du ramassage des ordures est-elle la bonne ?

Le ramassage des ordures ménagères une fois par semaine est limité du point de vue de l'hygiène, notamment pendant l'été. L'installation de composteurs pour les biodéchets ne risque-t-elle pas d'attirer les rongeurs et les nuisibles ?

Réponse : Le développement des points d'apport volontaire biodéchets va se faire progressivement, quartier par quartier, pour nous permettre d'ajuster le fonctionnement. Nous avons commencé à Port Marianne. Les bacs seront bien hermétiques, nettoyés une fois par semaine et collectés deux fois par semaine, comme cela se fait dans toutes les villes. Nous avons un effort à faire sur le respect du tri à Montpellier. 50 % du verre se retrouve encore dans les bacs gris, ce qui nous coûte 6 millions d'euros pour ensuite l'exporter... Il faudra profiter de ce déploiement des nouveaux composteurs pour sensibiliser à nouveau au tri.

Rue des Peupliers, les travaux de réfections du restau U Triolet sont sources de nuisances – notamment sonores – pour les riverains, pouvez-vous faire le relais auprès du CROUS ? D'autre part, le déploiement de la fibre ne se fait pas de façon satisfaisante. Et enfin, troisième point, l'éclairage nocturne de notre rue nous semble très excessif.

Réponse : En ce qui concerne les travaux du restau U et les nuisances dont vous parlez, le CROUS est un partenaire avec lequel on peut toujours discuter et je relaierai bien sûr votre demande auprès de la direction et des services.

Le problème du déploiement de la fibre concerne de nombreux maires de France. À Montpellier, nous avons mis une priorité sur l'Écusson. Mais il est possible d'organiser au cas par cas de petits comités techniques pour mettre la pression. Notre objectif, c'est qu'en 2026, 100 % des foyers soient fibrés. Enfin, en ce qui concerne l'éclairage nocturne, il y a plusieurs solutions. Certaines communes, comme à Montaud pratiquent l'extinction lumineuse. L'occasion de faire des gains sur les coûts en énergie. Nous l'avons testée sur quelques axes, comme l'avenue de la Liberté. Notre objectif est de passer à l'éclairage au LED à 100 %. Mais on peut comprendre que l'éclairage est lié aussi au sentiment de sécurité. Il y a donc des concertations à mener dans tous les cas.

Place Jean Baumel, quel avenir pour la petite maison vigneronne à l'angle de la rue de l'Hortus et des 4 Seigneurs ?

Réponse : Il y a un double problème sur cette maison. D'une part, de sécurité et de responsabilité, puisqu'elle menace de s'effondrer. De l'autre, nous souhaitons éviter l'installation d'un squat comme nous l'avons vu dans plusieurs bâtiments vacants.

Après l'abandon du projet de ZAC du Coteau, quel avenir pour le parc Henri-Lagattu ?

L'abandon du projet qui prévoyait la construction de 1 000 logements sur la ZAC du Coteau et la préservation du site naturel de 30 hectares, peut être un sujet de fierté à mettre au crédit du maire de Montpellier. Mais qu'est-il prévu pour l'avenir du parc Henri-Lagattu ?

Réponse : La réponse au sujet de la ZAC du Coteau a été le fruit des échanges menés avec différents collectifs et habitants. En ce qui concerne l'avenir du parc, une concertation permettra également d'y répondre. Avec l'idée de faire de cet espace public un espace du commun, ouvert aux habitants de Malbosq, comme à ceux de la Mosson ou des Cévennes. Un lieu ouvert à tous pour s'y retrouver...

Pollution lumineuse et publicité

Vous avez évoqué le problème de la pollution lumineuse, lié à l'éclairage public. Qu'en est-il de celui de la publicité en ville ? Vous vous étiez engagé à diminuer les panneaux de publicité par deux. Or, ils se multiplient.

Réponse : Je vais être franc. Pourquoi y a-t-il de la publicité dans toutes les villes ? Parce que ça rapporte de l'argent. À Montpellier, l'utilisation des panneaux publicitaires rapporte 1 million d'euros à la commune. Mais cela est-il appelé à durer ? Nous sommes en train de nous questionner. Nous avons commencé par bannir la publicité aux abords des écoles, nous l'avons sorti du secteur sauvegardé, l'idée est en effet de réduire son emprise.

Qualité des installations dans les écoles

De mauvaises odeurs liées à des problèmes de plomberie perturbent la qualité de vie à l'école Agrippa d'Aubigné.

Réponse : L'école est une de nos priorités. Le plan école, à l'horizon 2030 prévoit 400 millions d'euros pour rénover les bâtiments, traiter les abords, assurer le confort thermique et éviter tous dysfonctionnements. Nous viendrons sur place régler ce problème.

Comment lutter contre la prolifération des moustiques ?

Habitant du Père Soulas, nous habitons près d'un petit cours d'eau. L'état du parapet entraîne la formation de flaques d'eau. Plusieurs alertes ont été déjà lancées pour gérer la prolifération des moustiques, notamment des moustiques tigres.

Réponse : Nous viendrons voir sur place ce problème que vous signalez sur l'espace public. Chacun peut et doit agir pour lutter contre la prolifération des moustiques. En commençant à vider chez soi les récipients remplis d'eaux dormantes, où prolifèrent les larves. La Métropole finance l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) afin d'en limiter la prolifération. Il y a aussi des initiatives étonnantes comme la start-up Terratis qui a développé des technologies de stérilisation très performantes.

ÉQUIPEMENTS - LOGEMENTS

Quels équipements structurants pour le quartier, comme une bibliothèque, des commerces ?

Réponse : Parmi les derniers équipements, citons la création formidable sur le quartier d'une crèche à Paul-Valéry, ouverte à la fois aux étudiants et aux personnels de l'Université, mais aussi

aux habitants du quartier. Et j'invite toutes les Montpelliéraines et les Montpelliérains à profiter de l'Atrium, cet équipement magnifique, ouvert aux étudiants, mais aussi à l'ensemble de la population, avec des salles de travail, de consultation... Sans oublier parmi les derniers équipements ouverts, la remise en fonction de la piscine Françoise et Yves Jarrouse pour les pratiques universitaires, mais aussi l'ensemble des habitants.

Quel avenir pour la Serre Amazonienne ?

J'habite rue Val de Montferrand, nous regrettons de voir le bâtiment abandonné de la Serre Amazonienne, quel avenir pour cet équipement ?

Réponse : Je comprends votre inquiétude. Nous travaillons à une solution pour la Serre Amazonienne, qui ne peut se faire dans la précipitation, car il y a des animaux et nous devons respecter le protocole. La question du devenir du bâtiment se posera le moment venu. Pour l'instant, nous souhaitons la fermer. Elle nous coûte 300 000 euros en énergie. Par contre, nous vous présenterons bientôt le projet du Grand Lunaret, qui va repositionner les grands enjeux du rapport à l'animal et à la biodiversité, avec un grand programme d'investissement. Pour maintenir la gratuité, favoriser l'accessibilité, ouvrir de nouvelles zones jusque-là réservées, tout en respectant le bien-être animal et les espaces naturels.

Quel impact pour le quartier avec l'ouverture de la chaufferie bois ?

L'ouverture d'une chaufferie bois dans le quartier va-t-elle entraîner des nuisances, avec des passages de camions, les cheminées qui vont rejeter leurs fumées sur le quartier ?

Réponse : Il faut sortir des énergies fossiles. C'est un impératif à la fois pour le climat, mais aussi géopolitique. Nous avons donc déployé des stratégies dans plusieurs domaines. Avec des aides à la rénovation, dans le privé et le parc social. Il nous faut aussi produire notre propre énergie. La chaufferie à bois, comme celle implantée à la Cité Créative ou à la Faculté des Sciences, fonctionne avec nos bois d'élagage venus de nos espaces verts. Elle représente deux camions par jour, maximum. Les normes d'exploitation en sont très encadrées. Elle permettra une baisse de 20 % du prix de l'énergie pour tous les usagers qui se connecteront au réseau de chaleur. Le CHU sera impacté. Mais bien sûr aussi les entreprises, ce qui en fera un vecteur supplémentaire d'attractivité.

Les nouvelles constructions, rue Maurice Chauvet ne vont-elles pas à l'encontre de la désimperméabilisation des sols ?

Au plan des 4 Seigneurs, lors de fortes pluies, la rue des Brusses se transforme en torrent qui se déverse chez nous. Nous apprenons un projet de construction de logements, et parkings attenants, rue des Brusses, et donc de densification du quartier avec les risques encourus.

Réponse : Le permis de construire a été délivré sur l'ancien PLU. Je me bats justement pour changer cette logique d'urbanisation à la parcelle. On va donc regarder ce dossier attentivement, car nous sommes conscients des risques d'inondation. Il nous faut poser de nouvelles règles sur le PLUI en ce qui concernera la désimperméabilisation du sol, pour qu'en cas de construction nouvelle, on puisse respecter 50 % de pleine terre pour capter les eaux. Et continuer partout à désimperméabiliser comme nous le faisons aux Arceaux, sur l'Esplanade...



Le résumé graphique des échanges menés lors de la réunion publique, une façon ludique de retrouver les grandes idées de cette rencontre entre la municipalité et les habitants du quartier.

>>> Prochain rendez-vous Montpellier change avec vous du 7 au 12 avril, quartier Centre.